

ETRE UNE COMMUNE ZÉRO DÉCHET, UN DÉFI COLLECTIF !

La réduction du volume de déchets produit est un élément central de notre politique de développement durable. A ce titre, notre commune est engagée dans la dynamique « zéro déchet » depuis maintenant deux ans.

Et les résultats suivent ! Entre 2017 et 2018, les différentes actions mises en place, sur instruction du Conseil et du Collège communal, par les services de la Ville ont permis de réduire la quantité de déchet ménagers collectés de 5kgs par habitant.

Nous devons maintenant poursuivre nos efforts, qu'ils soient individuels ou collectifs afin d'atteindre le seuil annuel de production de déchet ménagers de 100 kg par habitant à l'horizon 2025.

Par le biais de la sensibilisation, de la prévention, de l'incitation et de l'action, nous poursuivrons principalement deux objectifs, à savoir anticiper la production de déchets afin d'en réduire le volume et envisager le réemploi comme un vrai modèle de consommation raisonnable.

OBJECTIF 1 : RÉDUIRE NOTRE PRODUCTION DE DÉCHETS MÉNAGERS DE MANIÈRE CONTINUE ET ATTEINDRE UNE PRODUCTION MAXIMALE DE DÉCHET PAR HABITANT DE 100KG PAR AN À L'HORIZON 2025

ETAPE 1 : LA SENSIBILISATION DES MÉNAGES, DES ASSOCIATIONS, DES ENTREPRISES ET DES COMMERÇANTS

La prévention et la sensibilisation sont deux dimensions importantes dans la volonté de faire savoir et faire comprendre nos actions. La dimension pédagogique et ludique sera donc privilégiée par la mise en place des actions suivantes :

- Organiser le Défi « **Famille Zéro Déchet** » ;
- Organiser des ateliers Zéro Déchet / Do it Yourself tout public ;
- Relayer les animations et les campagnes de sensibilisation d'Ipalle (Tri des déchets, gaspillage alimentaire, eau du robinet, compostage, réemploi, gaspillage papier,...) ;
- Soutenir les Ambassadeurs de la propreté, coordonner et participer au Grand Nettoyage de printemps ;
- Encourager la réduction des déchets d'emballage en sensibilisant à l'utilisation de gourdes, boites à tartines, collation collective, wrap, sacs à sandwiches... ;
- Soutenir et accompagner les écoles ou structures para communales Zéro Déchet ;
- Organiser un concours et une exposition photos illustrant des bonnes pratiques Zéro Déchet sur la commune ;
- Lancer une campagne de sensibilisation "Mon commerçant m'emballé durablement" et créer "un éco label" identifiable pour valoriser les initiatives durables de nos commerçants ;
- Apporter une aide administrative, logistique et matérielle à l'installation d'un site de compostage de quartier/collectif/d'entreprise ;
- Aider à l'organisation d'une (ou deux) séance(s) d'information sur le compostage individuel par an par Ipalle ;
- Organiser une Porte Ouverte du Compostage (visites guidées des sites sur la commune) en partenariat avec Ipalle et Guides composteurs ;
- Promouvoir les activités des Guides composteurs Thudiniens ;

- Réaliser des tests à l'aveugle de l'eau du robinet au grand public ;
- Organiser des visites pédagogiques sur la gestion des déchets et la protection de la biodiversité ;
- Accompagner le public petite enfance/jeunesse (accueillantes conventionnées, stages, extrascolaires et plaines) vers le Zéro Déchet - Organisation d'ateliers encadrés par la ville ;
- Créer une charte Zéro Déchet pour les organisateurs d'évènement, les producteurs locaux, les commerçants et les PME avec échange de services à la clé ;
- Installer un barrage à gobelet sur la Biesmelle à la St Roch de manière à éviter une pollution de celle-ci et à sensibiliser visuellement le public au volume de gobelets jetés sur un week-end.

ETAPE 2 : METTRE EN PLACE DES INCITANTS A LA RÉDUCTION COLLECTIVE DES DÉCHETS

Changer ses habitudes est une démarche qui peut paraître particulièrement difficile pour certains tant elles sont parfois enracinées, et les habitudes liées à la production de déchets n'y échappent pas. Pour cette raison, nous souhaitons accentuer les « coups de pouce » que nous pouvons offrir aux citoyens qui décident de participer à l'effort collectif.

Ainsi, nous continuerons à :

- Octroyer 100 primes de 20€ par an, pour les particuliers décident d'installer un bac à compost individuel ;
- Réaliser des sacs réutilisables aux couleurs de Thuin afin d'assurer une distribution aux lecteurs de la bibliothèque

Par ailleurs innoverons en :

- Lançant l'opération "Adopte une cocotte" qui consiste à offrir 2 poules à 50 ménages par an, en contrepartie d'une charte d'engagement au respect du bien-être animal ;
- Proposant une prime, de maximum 125€/ménage, aux parents qui utilisent des couches lavables ;
- Créant un appel à projet dans les quartiers pour la réalisation de décorations de Noël durables, avec des matériaux de récupération, sur toute l'entité.

ETAPE 3 : ÉTABLIR UN CADRE GLOBAL AU NIVEAU COMMUNAL

Malgré le chemin déjà parcouru en matière de Zéro déchet, il nous reste, en tant que pouvoir public communal, un certain nombre de possibilités d'action et pour lesquelles nous mettrons sur pied différents projets. Il y sera question de tri sélectif, de propreté publique ou encore de consommation responsable.

- Améliorer le réseau de poubelles de tri dans les bâtiments et espaces publics et permettre le tri des déchets ;
- Pourvoir les moyens de transport des cantonniers de poubelles de tri sélectif afin d'assurer un écrémage dès le ramassage des déchets ;
- Installer des poubelles remorques à la St Roch à différents endroits stratégiques, de sorte à diminuer la pollution des zones les moins accessibles ;
- Généraliser l'utilisation des gobelets réutilisables aux évènements de grande ampleur, en menant des tests partants du plus petit vers le plus grand afin de peaufiner petit à petit la logistique sous-jacente à la mesure ;

- En partenariat avec la *Maison des Jeunes*, faire réaliser des panneaux didactiques qui sensibilisent à la propreté et qui seraient installés dans les zones dites « sales »
- Envisager l'application d'une politique zéro plastique au sein de l'administration notamment au travers des cahiers de charge des marchés publics de fourniture ;
- Expérimenter le « Do it yourself » pour les produits d'entretien des bâtiments communaux via une expérience pilote à l'Hôtel de Ville ;
- Analyser le moteur de recherche le plus durable à utiliser par défaut sur le réseau informatique communal ;
- Encourager l'utilisation rationnelle du papier et le remplacement du matériel informatique par des machines peu énergivores.